

UNION DES SERVICES D'EAU DU SUD DE L' AISNE

4 bis Avenue Gustave Eiffel – 02400 Château-Thierry

Secrétariat : Tél : 03.23.71.02.80 - Fax : 03.23.71.56.31

—oO—

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mille dix-huit le 27 Mars à 18 H 00, les membres du Comité Syndical de l'Union des Services d'Eau du Sud de l'Aisne, dûment convoqués, se sont réunis Salle du Conseil à Château-Thierry, sous la Présidence de Monsieur Marcel CHATELAIN, Président.

Membres afférents au conseil syndical : 33 titulaires – 12 suppléants	Résultats du vote :
Membres en exercice : 32 titulaires - 12 suppléants	Voix Pour : 24
Délégués présents : 24 délégués (18 titulaires – 6 suppléants)	Voix Contre : 0
Dont membres votants à voix délibérative : 24 délégués	Abstention : 0
Date de convocation du Comité Syndical : 19 Mars 2018	

Membres présents :

Titulaires : Mme Tétard, Mme Bonneau, Mme Fargette, Mr Stanislawski, Mr Dazard, Mr Pillière, Mr Gebka, Mr Chatelain, Mr Conversat, Mr Dussaussoy, Mme Boudoux, Mr Mathis, Mr Jacquin, Mr Petel, Mme Triconnet, Mr Bandry, Mr Trabuc, Mr Bereaux.

Suppléants : Mr Marquigny, Mr Delahaye, Mr Frex, Mr Martinet, Mr Paudière, Mme Van Landeghem.

Membres absents excusés : Mr Krabal, Mr P. Simon, Mr Fosset, Mr Morellon, Mr Godeau, Mr Marinel, Mr Girardin, Mr Coppeaux, Mr Bouvry, Mr Lantoine.

Membres absents (titulaires et suppléants): Mr Magnier, Mr Lauweryns, Mr Cottez, Mr Jacquet, Mme Simon, Mme Philippon, Mr Agron, Mr Lequeux, Mr Picavet, Mr Freudenreich.

Assistaient également à la séance : Mr Bourgeois de la Société Véolia Eau.
Le Personnel de l'Usesa : Mr Marginier, Mme Coorevits.

Est nommé secrétaire de séance : Mr Conversat.

Objet : Approbation du Budget Primitif 2018

N°20180304

- Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L 2121-29 et L 1612-12 et 13,
- Vu l'instruction budgétaire et comptable M49,
- Vu l'avis favorable de la commission des finances en réunion du 1er Mars 2018,
- Vu l'avis favorable des membres du bureau en réunion du 13 Mars 2018,

Le Comité Syndical, après avoir entendu l'exposé du Président sur la proposition du Budget Primitif 2018,

- **DECIDE**, après en avoir délibéré
- De voter au niveau des chapitres le budget primitif 2018, arrêté comme suit :
- La section d'exploitation : Equilibrée en dépenses et en recettes à **10 402 972.68 €**
- La section d'investissement : Equilibrée en dépenses et en recettes à..... **17 774 911.53 €**

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

002-250202371-20180327-20180304-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 29/03/2018

Pour extrait certifié conforme
Le Président,

Marcel CHATELAIN

